

Focus

Casablanca Finance City

Cap sur les investissements africains !

● Plus de 50 entreprises marocaines et internationales ont obtenu le statut CFC. Un progrès certes encourageant mais qui reste largement en deçà de l'ambition de la place financière, vu les atouts qu'offre le Maroc et le potentiel dont regorge le continent africain. Ce sujet était récemment au centre d'une conférence animée par Saïd Ibrahim, directeur général de CFC Authority.

« L'ambition de Casablanca Finance City (CFC), c'est d'offrir une plateforme d'investissements privilégiée sur le continent africain ». Cette vision, Saïd Ibrahim, directeur général de Casablanca Finance City Authority (CFCA) a tenu à

la réaffirmer lors de la conférence qu'il a animée à la Chambre française de commerce et d'industrie, jeudi dernier à Casablanca. Rappelant le contexte dans lequel CFC a vu le jour, le conférencier a souligné le fait que l'Afrique est incontestablement le prochain relais de croissance pour

l'économie mondiale. En effet, renchérit-il, le continent noir avec ses 8.000 km du nord au sud et 7.800 km d'est en ouest peut contenir plus que la Chine, les États-Unis, l'Inde, toute l'Europe, le Mexique et le Japon à la fois.

Urbanisation salvatrice

Le conférencier est en outre revenu sur les abondantes ressources naturelles du continent, en soulignant que celui-ci possède 30% des réserves minières mondiales et 60% des terres arables non cultivées. À cela, il faut ajouter que l'Afrique, qui compte 500 millions de personnes actives et de plus en plus éduquées, lesquelles atteindront le milliard en 2040, enregistre une urbanisation qui favorise l'émergence d'une classe moyenne avec un pouvoir d'achat de plus en plus significatif. Pour Saïd Ibrahim, ce sont autant de facteurs qui expliquent la croissance soutenue du continent, mais surtout qui permettent d'établir une prévision majeure : un PIB qui passera de 2.000 milliards de dollars en 2015 à 29.000 milliards de dollars en 2050. Toutefois, pour l'heure, souligne le directeur général de CFCA, le marché africain reste modeste, ce qui se traduit, entre

autre, par le fait qu'il ne comptait jusqu'en 2010 que deux places financières, notamment celle de Johannesburg avec un rayon d'action limité à l'Afrique australe et celle de l'île Maurice, un centre de domiciliation de fonds d'investissements. Ce manque évident en matière de places financières touche particulièrement les parties centrale, occidentale et septentrionale du continent. D'où le besoin d'une place financière qui permettra de matérialiser le potentiel de croissance de cette région.

Challenges

« Notre ambition de créer une place financière à Casablanca se fonde d'abord sur des avantages spécifiques au Maroc, notamment sa position géographique privilégiée, sa stabilité politique et ses infrastructures de base », avance Ibrahim. À ce sujet, le conférencier a mis en avant les fondamentaux économiques importants dont jouit le royaume, notamment les accords de libre-échange avec la Turquie, les USA, l'Europe et plusieurs pays arabes, qui lui donnent accès à 1 milliard d'habitants. Il a enfin insisté sur la présence du secteur financier marocain dans plus de la moitié des pays du continent. Autant d'atouts qui fondent l'ambition de la ville blanche de devenir la plateforme privilégiée des investissements africains. Toutefois, comme toute place financière, CFC ne peut être compétitive si elle n'offre pas des infrastructures et des services généraux urbains capables d'attirer les grands groupes internationaux ; un « doing business » de bon niveau ne propose pas d'avantages préférentiels. ●

PAR JOSEPH OSCAR GNAGBO
j.gnagbo@leseco.ma

Casablanca Finance City se met à niveau

Plus qu'une simple mise à niveau des infrastructures publiques, le Plan stratégique de développement du Grand-Casablanca confèrera avant tout un atout indispensable à l'attractivité de la ville en tant que place financière. C'est en outre dans ce cadre qu'a été lancé un projet immobilier de construction d'une imposante tour de 33 étages ainsi que de trois immeubles de 7 étages chacun à Casablanca. Un ensemble qui vise à améliorer l'offre locative de la ville. CFC peut de plus se réjouir du niveau du « doing business » du Maroc, qui a progressé de 16 rangs cette année pour atteindre la 71^e place sur 189 pays. Toutefois, souligne Saïd Ibrahim, il y a à ce niveau encore des progrès à faire. Entretemps, il faut enfin noter que la place financière de Casablanca offre à ses adhérents des avantages préférentiels attachés au statut CFC, dont une simplification significative des procédures administratives, ainsi qu'en matière de fluidité des capitaux, de même que d'importantes incitations fiscales.